

# APPUI À LA COOPÉRATIVE KHEMISSET CHAOUIA DE DÉVELOPPEMENT FERT/INRA/COOPKHEMCHA

## Introduction : intérêt de l'expérience

---

FERT <sup>(48)</sup>, une ONG d'appui au développement agricole française, intervient dans ce projet qui doit permettre de renforcer les capacités fonctionnelles et opérationnelles de la Coopérative Khemisset Chaouia (Coop KhemCha), une jeune coopérative laitière de la province de Settât, notamment en apportant un soutien au démarrage des activités techniques et économiques de la structure.

Le projet n'a certes pas pour objectif explicite ni comme priorité d'améliorer la concertation locale au niveau de la Commune Rurale de Khemisset Chaouia, mais il existe néanmoins des relations avec les structures locales, qui sont liés directement à l'action de la coopérative, en particulier un suivi sur place qui est réalisé par l'INRA <sup>(49)</sup>.

En termes de partenariat Nord-Sud, le projet n'est pas suivi de façon continue sur place par un partenaire français (pas de présence physique de FERT), mais favorise l'échange d'expériences entre les agriculteurs de la CoopKhemCha et les agriculteurs français de la Coopérative de Manosque, structure polyvalente de taille moyenne dont les productions et les conditions du milieu naturel se rapprochent de celles de la zone de Settât.

## Le projet en bref

---

### Zone d'intervention et contexte

Commune rurale de Khemisset Chaouia, caractérisée par une forte sécheresse et un taux de chômage important.

### Partenaires impliqués

**Au Maroc :** la CoopKhemCha, l'INRA, la Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) de Settât, le Centre de Recherches sur l'Aridoculture de Settât (INRA), le Centre de Travaux d'Ouled Said, l'usine Nestlé d'El Jadida, l'ODCo <sup>(50)</sup>.

**En France :** FERT, la Coopérative de Manosque

### Bailleurs

Ministère des Affaires Etrangères Français, dans le cadre du PCM  
Coop KhemCha, INRA Maroc, Coop de Manosque, FERT

### Bénéficiaires

La CoopKhemCha bénéficie du renforcement des capacités.  
19 membres adhérents et environ 300 autres personnes bénéficient des retombées économiques de la coopérative.

<sup>(48)</sup> Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre. <sup>(49)</sup> L'Institut National de la Recherche Agronomique. <sup>(50)</sup> L'Office de Développement de la Coopération.

## Objectifs, activités

### Objectif global :

La Coopérative contribue, au niveau local, à améliorer les conditions de vie des paysans et des ruraux de Khemisset -Chaouïa.

### Objectifs spécifiques :

La Coopérative est consolidée sur des bases participatives et démocratiques.

### Activités :

- Missions de spécialistes ;
- Actions de formation ;
- Voyages d'étude et d'échanges ;
- Essais et journées terrain.

## Résultats atteints

### Renforcement des capacités

- Construction d'un local-siège, d'un centre de collecte et d'un point de vente et approvisionnement ;
- Organisation d'un voyage d'études en Tunisie pour quatre adhérents de la coopérative ainsi que 5 agricultrices et filles d'agriculteurs ;
- Réalisation d'une étude spécifique sur l'activité lait et sa rentabilité pour les éleveurs.

Impact économique : 300 éleveurs y ont livré leur lait depuis le démarrage de la collecte ; plus de 1,5 millions de dirhams sur la Commune Rurale injectés en 2003.

### Concertation locale

La Coop KhemCha est dorénavant une entité « reconnue » par son environnement socio-professionnel et les autorités locales ou provinciales. Elle a déjà servi d'exemple puisque 13 autres petites coopératives ont été créées dans son sillage sur un rayon de 20 km.

La réussite des actions menées depuis 1997 font de la Coopérative une référence et un exemple à diffuser tant pour la DPA que pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique ou la Chambre d'Agriculture de la Province de Settat.

## Pérennisation de l'activité

### Autonomie des capacités :

Le but est que d'ici 5 à 10 ans, la coopérative tourne toute seule et soit capable de travailler en partenariat avec les autres acteurs (signature de conventions...). A noter que déjà au niveau de l'actuelle convention entre FERT et la coopérative, il est stipulé que les financements extérieurs qui passent par FERT sont directement versés à la coopérative et c'est cette dernière qui établit un programme de travail avec les autres acteurs locaux.

**Autonomie financière :**  
 L'autofinancement dépendra de l'activité économique de la coopérative, qui devra également permettre de salarier un Animateur-Gestionnaire.  
 Enfin, la pérennité de la coopérative dépendra de l'implication progressive de jeunes pour assurer la relève.



## La concertation locale

### 1. Démarche du projet

Le projet n'a certes pas pour objectif explicite ni comme priorité d'améliorer la concertation locale au niveau de la Commune Rurale de Khemisset Chaouïa, mais il existe néanmoins des relations avec les structures locales, qui sont liés directement à l'action de la coopérative.

	Type d'acteurs	Contenu de la relation
Etat ou structures déconcentrées de l'Etat	Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique ponctuel : un peu de matériel, des services technique...</li> <li>• Relations dans le cadre de l'appui officiel des structures décentralisées de l'Etat aux agriculteurs</li> <li>• Soutien de la part du directeur de la DPA qui souhaite que la coop. se développe.</li> </ul> <p><b>Mais :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décalage discours/actes : la DPA devait venir en appui à la coop. pour les formations mais cela n'a pas été fait. Normalement, un technicien de la DPA a été mis à la disposition de la coopérative à temps partiel pour jouer de façon ponctuelle le rôle de gestionnaire, malheureusement ça ne fonctionne que partiellement.</li> </ul>
	Chambre d'agriculture de Settat	<p>Il y avait des relations mais apparemment ça n'a abouti à rien car elle n'a pas de capacité d'intervention locale. Cela confirme le constat que cette institution, censée représenter et soutenir les paysans, n'a pas les capacités à remplir sa mission.</p>

	Type d'acteurs	Contenu de la relation
Autorités locales	Commune rurale	Pas de liens actuellement. En position d'attente car l'équipe en place n'est pas active et est constituée d'opposants au Président de la Coop (ex Président de la Commune n'ayant pas voulu renouveler son mandat...). <u>La situation pourrait évoluer aux prochaines élections.</u>
	Caïdat et Cercle	Facilitateurs (pour dossiers administratifs, missions d'étrangers sur place...).
Autres organismes	INRA	Convention tripartite entre FERT, la coop. et l'INRA qui lui donne un rôle de partenaire dans le projet (cf partie « partenariat Nord-Sud »).
	L'ODCo <sup>(51)</sup>	L'ODCO est prêt à programmer au niveau de son programme annuel, des formations au bénéfice des membres de la coop. Malheureusement, il y a toute une démarche administrative à faire, et c'est la DPA qui devait le faire et qui ne l'a pas encore fait. Dans l'état actuel des choses, les membres de la coop. sont encore incapable d'établir ce type de contact et de faire ce type de démarches. Ces lourdeurs administratives ont amené le projet à faire intervenir directement en tant que formateur indépendant un ex-employé de l'ODCO, spécialiste juridique. On tentera par son biais de refaire une demande de formation complémentaire à l'ODCO, destinée à l'ensemble des coopératives de la zone.
	Centre de Recherches sur l'Aridoculture de Settat (INRA)	A apporté son soutien dès le démarrage de l'action et a contribué aux étapes préliminaires qui ont abouti à la création de la Coopérative
	Nestlé	Relation commerciale : Nestlé achète le lait de la coopérative
	Autres agriculteurs et coopératives.	13 autres petites coopératives locales se sont créées dans le sillage de KhemCha pour la collecte du lait. Des relations existent en particulier avec 3-4 de ces coopératives (sur des aspects très pratiques) : échanges d'infos, participation de certains élus aux formations sur les statuts organisées par KhemCha/PCM. projet de constitution d'une association pour l'Insémination Artificielle (liste de géniteurs, technicien et véhicule), achat en commun d'aliments du bétail.

## 2. Enseignement : les avancées

### **Pertinence de l'établissement d'un véritable partenariat avec l'INRA dans le cadre du projet**

Contrairement à l'administration locale (DPA), les agents de l'INRA identifiés comme étant les relais de l'action se sont montrés capables d'assumer le suivi en continu d'une expérience pour eux originale et démonstrative. Cet intérêt d'une équipe pluridisciplinaire, doublée de moyens humains et matériels, a abouti à un taux de réalisation et de réussite des actions du programme très honorable (> 80%).

## 3. Enseignement : les limites

### **L'impact de la vie politique locale et de la présence ou non de membres de la coopérative à des postes d'élus de la Commune Rurale**

Au départ, avant le PCM, l'actuel président de la coop. était président de la commune rurale. A cette époque, il y avait une bonne entente entre la coop. et la commune rurale : les locaux de la commune étaient temporairement les locaux de la coop.

Lors des élections de septembre 2003, un conflit avec certains membres de la coop. qui étaient également membres de la commune rurale s'est déclenché, avec des accusations de détournement de fonds etc.. Le président de la coop. qui était également président de la commune s'est retiré du jeu électoral et les membres perturbateurs ont été éjectés de la coop. (et ont pris la commune rurale!). NB : Il n'a pas souhaité non plus renouveler son mandat d'élu au niveau de la Chambre d'Agriculture. Il a préféré se concentrer sur une seule responsabilité plutôt que de faire du « cumul », ce qui constitue une démarche assez rare...

Depuis, il n'y a plus eu de liens avec la commune, à part quelques membres de bonne volonté qui veulent que la coop. ait un rayonnement sur toute la région et donc de travailler avec tous les acteurs locaux.

## **Le renforcement des capacités**

---

### 1. Démarche du projet

#### **Objectifs du renforcement :**

- La structure à renforcer étant une coopérative dont l'objectif est de générer des revenus pour ses membres, la priorité a été de renforcer les capacités techniques de production de la coopérative.
- Puis, une fois l'activité de production laitière bien lancée, est apparue la nécessité d'améliorer le fonctionnement interne de la coopérative, afin d'avoir les compétences pour bien gérer cette activité et de pouvoir la pérenniser. Cet aspect est actuellement prioritaire.

Les moyens mobilisés ont été principalement des formations, des visites d'échanges et l'appui à l'équipement de la coopérative.

## Les formations

### Formations techniques

Journées d'information et visites destinées aux agriculteurs et aux éleveurs:

- réglages de semoirs et installation des cultures
- insémination artificielle et l'identification du cheptel
- visites des essais-démonstrations en fourrages et semis-direct



### Formation au fonctionnement coopératif

Organisation de petites formations au bénéfice des membres de la coopérative sur le fonctionnement d'une coopérative, les statuts, la gestion financière et comptable...

Objectif : que les membres aient conscience qu'il y ait des statuts à respecter, des procédures à suivre, une comptabilité à tenir et des comptes à rendre...et qu'ils aient des outils pour le faire.

### Les visites d'échange

- Les membres de la coopératives ont déjà été au moins une fois en France dans le cadre d'échanges avec d'autres coopératives françaises.
  - Visites d'échanges avec des coopératives tunisiennes.
- Objectif : voir comment fonctionnent d'autres coopératives bien structurées, le rôle du CA, comment les décisions sont prises, les stratégies...
- Une visite d'échange en Tunisie a été organisée pour certaines femmes et jeunes filles des villages, afin d'identifier les groupes de bénéficiaires et les modalités d'introduction des activités génératrices de revenus.

### Equipement

La construction d'un local pour la coopérative a été réalisée. Une 1ère partie sert comme centre de collecte du lait. Une 2ème partie sert comme bureaux et salle de réunion. Une 3ème partie sert à stocker les aliments pour le bétail et les engrais.

## 2. Enseignement : les avancées

### Les conditions de réussite du renforcement d'une coopérative :

**Commencer par des actions répondant aux priorités énoncées par les partenaires (exemple : des retombées économiques immédiates)**

Pour ses membres, renforcer la coopérative est d'abord et avant tout qu'elle ait une activité économique concrète. De leur point de vue, créer une structure et mettre les gens sur papier est la chose la plus facile, mais derrière, s'il n'y a pas d'actions concrètes, des retombées économiques, les formations ne servent à rien.

#### **Proposer aux agriculteurs des conditions favorables**

La CoopKhemCha a dès sa création attiré les agriculteurs, en leur proposant de venir y livrer leur lait sans volume minimum, ce qui permet même aux petits producteurs de rejoindre la coopérative.

A noter également, parmi les motivations des agriculteurs :

- Le contexte de sécheresse ;
- La possibilité, quand on se constitue en coopérative, de recevoir des subventions de l'Etat, ce qui n'est pas possible pour un producteur individuel

#### **S'assurer des débouchés et de la commercialisation avant de lancer de grandes actions de renforcement**

Entre 1999 et 2002, FERT apportait un appui technique à la CoopKhemCha sur l'amélioration de la production du lait. Après les progrès à ce niveau, les agriculteurs ont commencé à réfléchir sur le moyen de commercialiser le lait :

Option 1 : monter une laiterie dans la ville de Settat mais cela demandait beaucoup de moyens financiers en plus de ressources humaines expérimentées pour gérer l'affaire tandis que la coop. n'est pas assez dynamique ni expérimentée.

Option 2 : contacter d'autres coopératives laitières nationales pour acheter le lait. Cela n'a pas abouti non plus.

Finalement, et grâce à l'actuel président de la coopérative, les producteurs ont pu trouver un accord avec Nestlé à Eljadida qui a accepté de leur acheter le lait à des prix fixes durant toute l'année.

### **3. Enseignement : les limites**

#### **Un fonctionnement de la coopérative encore insuffisamment structuré**

Depuis la création, la coop. n'a pas eu les assemblées générales qu'il fallait, il y a eu deux réunions du CA, puis fin mai 2004 une AG en bonne et due forme. En général, ces réunions se passaient lors des missions du FERT au Maroc, qui essaye de faire passer des messages durant le déroulement des réunions. C'est une sorte de formation/action.

Pour l'instant, l'amélioration des capacités des membres de la coop. en terme de gestion n'est pas encore très sensible, même si les membres sont conscients que c'est nécessaire.

#### **Causes :**

- **Défaillances, dans leur rôle d'administrateurs, des responsables de la Coop KhemCha qui, faute d'expérience et de formation,** manquent de rigueur dans cette fonction. Un accompagnement régulier est indispensable pour que l'efficacité et le respect des statuts de la Coopérative soient assurés. Les responsables de la Coop doivent maintenant envisager des formules à leur portée pour régler ce problème.
- Pour le moment, il n'y a **pas de permanents salariés chargés de la gestion de la coopérative** (par contre, il y a 2 salariés qui s'occupent de la collecte du lait). L'un des 2 salariés sert actuellement d'adjoint au trésorier élu pour tenir les comptes généraux de la coop. mais il n'y a pas encore de technicien qui s'occupe d'animer la coop. et le manque s'en fait sentir (la DPA met à disposition ponctuellement un ingénieur pour le suivi administratif mais c'est insuffisant) ;
- Le **vécu antérieur à la création de la coopérative** est d'une part l'individualis-

me des agriculteurs et d'autre part l'assistance par les services de l'Etat (encadrement des coopératives) ;

- Insuffisance de contrôle de la part de l'ODCo quant au **respect des statuts et du fonctionnement interne des coopératives**, alors que cela fait partie de ses missions.

- **Relative absence de motivation des membres pour s'engager davantage au sein de la gestion de la Coop Khem Cha :**

- soit parce qu'ils sont accaparés par leurs propres activités d'agriculteurs et s'impliquer d'avantage dans la gestion de leur coopérative, se plier aux exigences d'un fonctionnement strictement conforme aux statuts constitue une certaine contrainte pour eux ;

- soit parce qu'ils estiment que le fonctionnement de la coopérative est bien assuré, c'est-à-dire qu'ils assument que le président, ainsi que le trésorier et le vice-président vont veiller à leurs intérêts, d'autant plus que ces trois personnes sont des hommes bien connus et bien respectés dans la région;

- soit parce qu'ils recherchent leur propre bénéfice et non celui de la coopérative dans son ensemble.

**Les défis à relever:**

- **l'ouverture de la coopérative sur de nouveaux adhérents et notamment de petits éleveurs**

De nombreux paysans souhaitent adhérer à la Coop. sans trop bien savoir ce que représente l'ensemble des missions et le fonctionnement interne d'une telle structure.

Les responsables actuels sont ouverts à de nouvelles adhésions, mais elles doivent concerner des paysans ayant compris la finalité collective de la coopérative et pas seulement l'intérêt personnel qu'on peut en retirer.

Les différences de niveau social et donc de références entre petits éleveurs et les membres fondateurs de la Coop limitent les capacités des premiers à s'exprimer face aux autres...

Cela débouche de fait sur une restriction des adhésions des nombreux petits qui bénéficient néanmoins directement de l'achat de leur lait par la coop. Ils ne sont cependant pas représentés au niveau décisionnel, bien que les membres actuels tentent de tenir compte (et l'INRA et FERT les y incitent) de leurs spécificités et besoins (ex : trésorerie pour les achats).

- **la mise en place d'activités gérées par les femmes et leur intégration au sein de la coopérative**

Malgré l'accord de principe des responsables de la Coop KhemCha pour soutenir le volet destiné aux agricultrices, la mise en place des activités génératrices de revenus tarde à se faire. Suite au voyage d'étude en Tunisie d'un petit groupe de femmes, il reste à monter ce petit noyau dur de femmes agricultrices afin qu'elle se lancent soit dans l'élevage de lapin ou dans la volaille, ou qu'elles développent leur propre élevage bovin.

L'intérêt c'est que la coop. existe et que ses membres sont maintenant d'accord pour que la coop. aide ce groupe de femmes à démarrer dans une activité, soit pour faciliter l'achat de matériel ou pour l'achat d'aliment. Après la question sera de

décider si les activités menées par les femmes vont se développer à l'intérieur de la coop. ou à l'extérieur.

Cependant, pour passer de cet accord de principe des membres, aux actions concrètes, c'est là encore une question d'organisation et de coordination qui doit être résolue.

**- L'implication progressive de jeunes pour assurer la relève**

Les membres sont d'un certain âge ; ils ont des fils et des filles mais qui n'ont pas encore la liberté et l'autonomie de décision, par conséquent, ils ne sont pas impliqués dans la démarche.

**- La coopérative : « micro-entreprise à but 100% lucratif » ou entreprise d'économie solidaire ?**

A ce stade, la Coop KhemCha n'a pas encore mis en place des activités à caractère « non économique » ou encore « social », comme des cours d'alphabétisation, des crèches dans la commune de Khemisset qui lui permettraient d'accroître ses effets bénéfiques sur le développement local.

Est il encore trop tôt pour que la coopérative réinvestisse ses bénéfices dans de telles activités ? Les producteurs attendront-ils qu'elle devienne une structure solide indépendante des subventions extérieures ?

**Le renforcement des capacités est limité par un manque d'encadrement et de suivi en continu sur place**

La coordination à distance et les missions de FERT permettent de recadrer les actions et de relancer la dynamique avec les partenaires, mais elle ne peut pas remplacer le rôle que jouerait un animateur permanent.

Cette fonction est actuellement répartie entre plusieurs organismes (INRA, DPA, Coop KhemCha), mais l'idéal serait d'avoir une personne affectée durablement au fonctionnement de la coopérative, celle-ci n'ayant pas encore la capacité d'embaucher un technicien et encore moins un « directeur ».

## **Le partenariat Nord-Sud**

---

### **1. Démarche du projet**

**Le partenariat FERT/INRA/CoopKhemCha**

Il a commencé de manière progressive en 1997 et a connu 3 phases :

**1. Une phase initiale informelle qui a permis la mise en place de la confiance et des objectifs communs**

Durant cette phase, la CoopKhemCha n'existait pas. FERT était en contact avec l'INRA de Settat dans le cadre d'un réseau méditerranéen de recherche appliqué animé par FERT (RCM). Sur demande de FERT, l'INRA a facilité les premiers contacts entre FERT et quelques agriculteurs de la région : réunions de discussions sur le contexte, les problèmes rencontrés par les agriculteurs, comment ils travaillaient, ensemble ou pas... La constitution d'un « noyau dur » avec quelques agriculteurs leaders s'est faite à ce moment.

FERT avait demandé aux agriculteurs de créer un petit groupe technique et de rentrer dans le réseau méditerranéen afin de participer à des actions de recherche et développement avec l'INRA sur des thèmes qui concernaient l'agriculture.

## 2. Une phase d'accompagnement jusqu'à la création officielle de la coopérative suivie d'une période d'activité limitée pendant 2 ans (sécheresse)

A partir de 1999, FERT a senti que les agriculteurs étaient sérieux et intéressés par l'appui technique apporté (lait) et a commencé à discuter avec le groupe d'agriculteurs sur l'importance de se formaliser et les avantages à se constituer en groupe officiel. Après réflexion le groupe a choisi de s'organiser en coopérative. L'objectif était de créer une coopérative polyvalente qui pourrait faire de l'appui technique, du conseil, de l'approvisionnement et peut être de la commercialisation. La création officielle a été suivie de 2 années de sécheresse qui ont limité la capacité d'action de la coopérative.

## 3. La phase de démarrage des activités (collecte de lait) dans le cadre du projet PCM

Cette phase a permis la formalisation du partenariat tripartite entre FERT, l'INRA et la coop.

Responsabilités de FERT	Responsabilités de l'INRA	Responsabilités de la CoopKhemcha
Responsabilité juridique de la subvention MAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir en continu le lien d'animation sur l'aspect technique et socio-économique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir les objectifs et les priorités d'action.</li> </ul>
Suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener des actions techniques avec les agriculteurs : faire des essais sur le terrain, organiser des journées d'information...</li> <li>Intervenir sur quelques formations ponctuelles sur des aspects de base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation active aux actions menées impliquant directement les membres de la Coop.</li> <li>Accueil des intervenants ou stagiaires.</li> <li>Mise à disposition du local de la coop, ainsi que de parcelles, de matériel, de véhicules et de temps pour les essais ou les journées de visite.</li> </ul>

### Autres partenariats Nord/Sud

Partenaires du Nord	Contenu du partenariat
Coopérative de Manosque ONG italienne (CEFA) installée dans la région de Settat	Organisation de visites France-Maroc et Maroc-France. Plusieurs visites croisées ont eu lieu. Une technicienne de l'ONG doit intervenir dans des formations sur l'élevage de volailles pour les femmes qui va démarrer au printemps.

## 2. Enseignement : les avancées

### Les conditions de réussite d'un partenariat :

- **Se donner le temps de se connaître avant de démarrer un projet**, cela peut prendre plusieurs années, surtout quand le partenaire du Nord (FERT) n'est pas directement sur place, pour connaître les gens, voir s'ils sont motivés, sérieux et prêts à s'investir dans la durée ;
- **Être à l'écoute et s'adapter aux priorités du partenaire que l'on cherche à renforcer** : ainsi FERT qui avait pensé axer son soutien sur les céréales s'est adapté au souhait des agriculteurs de démarrer une activité laitière ;
- **Responsabiliser le partenaire dans une perspective de pérennité** : dans la convention entre FERT et la coop., il est stipulé que les financements extérieurs qui passent par FERT sont directement versés à la coop. et c'est cette dernière qui établit un programme de travail avec les autres acteurs locaux (par ex c'est la coop. qui paye l'INRA ou d'autres partenaires pour réaliser des actions) ;
- **La capacité à nouer des multi-partenariats** : l'ONG du Nord, en plus de son propre appui, doit mobiliser des structures plus spécialisées pour répondre à des besoins du partenaire du Sud auxquels elle ne peut pas répondre (exemple : le FERT avec les coopératives françaises et tunisiennes).

### L'implication de la Coopérative de Manosque et les échanges entre agriculteurs permet :

- Aux Marocains de constater ce qu'est une organisation gérée démocratiquement par des agriculteurs français, la rigueur que cela implique et l'efficacité qui en découle ;
- Aux Français de redécouvrir ce que signifie une démarche ancrée à la base et une structure qui souhaite coller aux besoins de ses adhérents.

Plus généralement cette connaissance mutuelle, qui se fait dans un secteur souvent dominé par une analyse basée sur la concurrence doit pouvoir déboucher sur des liens plus favorables à une réelle solidarité méditerranéenne, voire à terme à des formes d'échanges plus équitables.

## 3. Enseignement : les limites

### Le partenaire du Nord (FERT) n'est pas présent sur place de façon continue

Quand il n'y a pas sur place quelqu'un qui soit responsable en continu de la coordination, rôle qui dans le cas de ce projet n'est pas assumé par FERT, cela rend le suivi difficile. Chacun fait ce qu'il peut mais il faut qu'il y ait en continu un rappel de la part de FERT pour que les activités avancent comme convenu.

### Des visions différentes sur l'orientation à donner aux actions : rendement économique (priorité des membres de la coopérative) uniquement ou mise en place d'un volet « social » (FERT) ?

Cela peut s'expliquer de plusieurs façons :

- Difficulté de mobiliser les membres de la coopérative sur des actions qui n'ont pas un impact direct sur la production ou l'amélioration de leurs revenus (exemple :

l'amélioration du fonctionnement interne, les cours d'alphabétisation, les femmes...);

- L'aspect interculturel : le partenaire français voit le rôle des femmes dans le développement comme un élément à mettre en valeur, les agriculteurs n'y voient pas une urgence.

#### **Les échanges entre agriculteurs du Nord et du Sud peuvent parfois être limités par la concurrence**

Comme toute activité économique, l'agriculture est régie par les lois de la concurrence, qui peuvent ainsi être une limite à l'échange d'expérience pour certains agriculteurs et quelques responsables agricoles, et sur certains créneaux économiques (fruits et légumes par ex). Même si ce n'est pas le cas pour les coopératives du projet, il est clair que de plus en plus dans le secteur agricole, la solidarité ne peut jouer sincèrement que si elle répond à des intérêts réciproques...

#### **ANNEXES SUR LE PROJET COOPKHEMCHA**

##### **Sur le renforcement des capacités**

- R10 Compte rendu d'une visite d'échanges entre la Coopérative Khemisset Chaouia et la Coopérative de Manosque en France
- R11 Exemple de feuille du « Carnet de livraison lait » que chaque éleveur conserve
- R12 Extrait du « Cahier de réception des livraisons de lait » géré par l'agent salarié de la Coopérative
- R13 Statuts de la Coopérative